



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 06 février 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 29 janvier 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain, M. DAPOIGNY avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme LAMY Caroline

N° 2025-009 : SECURISATION IMMEUBLE PLACE SAINT-JEAN : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'immeuble situé Place Saint-Jean est en situation de péril depuis le 17 octobre 2022 en raison de l'instabilité de sa façade et des murs de soutien.

Une étude structurelle a été réalisée pour évaluer le montant des investissements nécessaires à la préservation de ce patrimoine immobilier historique du centre ancien de Clamecy, en particulier pour garantir la pérennité des commerces attenants.

Monsieur le Maire précise que, face à l'incapacité d'agir des propriétaires, la commune envisage le rachat de l'ilot concerné à l'euro symbolique et la réalisation des travaux structurels de l'immeuble en péril (consolidation du pignon, contreventements, tirants en bois et renfort des pans de bois détériorés).

Il propose le plan de financement suivant, à titre informatif et sous réserve de modification.

Dépenses HT		Recettes HT		Pourcentage
Travaux	210 000,00	DRAC 30%	90 000,00	30,00%
Maitre d'œuvre	21 000,00	REGION OU PAYS ~17%	50 000,00	16,67%
Diag et désamiantage	17 000,00	D'SIL 33%	100 000,00	33,33%
Coord Hyg. Et Sécurité	6 000,00			0,00%
Frais Divers	6 000,00			0,00%
Assurance DO	10 000,00			0,00%
Aléas travaux	30 000,00			0,00%
				0,00%
				0,00%
				0,00%
		TOTAL Subventions	240 000,00	80,00%
		Ville de Clamecy	60 000,00	20,00%
				0,00%
		TOTAL ressources	60 000,00	20,00%
		TOTAL Co-Financements	300 000,00	100,00%
				0,00%
TOTAL Dépenses	300 000,00	TOTAL Recettes	300 000,00	100,00%

Monsieur le Maire indique que, pour réaliser ce projet, il est nécessaire de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région de Bourgogne Franche-Comté les subventions les plus élevées possible.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- SOLLICITE les subventions les plus élevées possible auprès de la DRAC et de la Région de Bourgogne Franche-Comté pour la réalisation des travaux de l'immeuble Place Saint Jean,
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer l'ensemble des demandes de subventions ainsi qu'à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

Suivent les signatures.

MAIRIE DE CLAMECY
 Nicolas BOERDOUNE
 (Vieuvre)